



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

Communiqué

Pour diffusion immédiate

DITES ADIEU AUX FRAIS DE RETARD À LA BIBLIO DE SAINTE-MARTINE

Sainte-Martine, le 23 août 2021 – La Municipalité de Sainte-Martine se joint au mouvement international *Fine free library* en abolissant les frais de retard sur tous les documents disponibles à la bibliothèque, et ce, depuis le 6 juillet dernier.

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AU SAVOIR

C'est lors de la séance du conseil municipal du 6 juillet dernier qu'une résolution était adoptée afin d'abolir les frais de retard à la bibliothèque. Cette pratique prend de plus en plus d'ampleur dans les bibliothèques publiques, et ce, afin de rendre la culture et le savoir accessible à tous, peu importe la situation financière des usagers. Selon l'Association des bibliothèques publiques du Québec, les frais de retard peuvent constituer une barrière économique qui entrave l'accès aux ressources et aux services des bibliothèques pour les personnes financièrement défavorisées au sein de nos communautés. À ce jour, 33 % des bibliothèques publiques au Québec ont aboli complètement ou partiellement leurs frais de retard. « Cette démarche s'inscrit parfaitement dans notre vision de démocratisation de la culture et nous comptons sur cette nouvelle mesure pour favoriser l'achalandage des familles à la bibliothèque », mentionne la mairesse Maude Laberge.

Notons que l'utilisation des services de la bibliothèque demeure encadrée par des règles claires qui valorisent la saine gestion et le partage équitable du bien commun. L'abolition des frais de retard n'est donc pas synonyme de la disparition de la date de retour d'un document. Ainsi, et comme c'est déjà le cas actuellement, les usagers recevront des avis de courtoisie et de retard les invitant à rapporter les documents dans les délais impartis. De plus, les usagers ne respectant pas les échéances de prêt se verront, après une période déterminée, facturés de la valeur des documents perdus, en plus des frais d'administration associés.

À PROPOS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En étant affiliée au Réseau Biblio, la bibliothèque de Sainte-Martine fait partie d'un regroupement de plus de 750 bibliothèques qui ensemble offrent 5,3 millions de livres et plus de 120 000 livres numériques. La collection locale est constamment renouvelée afin d'offrir de nombreuses nouveautés aux abonnés de tous âges. Plus d'information à <https://sainte-martine.ca/activites/culture/bibliotheque/>

- 30 -

Source :

Audrey Caza

Responsable des communications

communication@sainte-martine.ca

450 427-3050, poste 241